

Remplir un document par candidat, à renvoyer à FORMAPELEC.
Toute inscription dont le dossier serait incomplet 2 semaines avant l'épreuve ne pourra être retenue.

Adresse de Convention :	Adresse de Facturation : <small>Cocher la case si l'adresse est la même que celle inscrite dans *Entreprise</small>
Cachet de l'entreprise ou de l'établissement	

Indiquer les coordonnées de l'établissement destinataire des résultats et assurant le suivi du monteur *(Cette adresse figurera sur la carte du monteur)*

***ENTREPRISE :**

Etablissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° client :

Numéro SIRET :

TVA Intracommunautaire :

Code NAF :

Responsable :

Tél :

E-mail :

Destinataire Convention, Convocation, Attestation : E-mail :

Destinataire Facture : E-mail :

CANDIDAT : Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Epreuves de certification

Référence FORMAPELEC	Domaine	Nb. Jour(s)	Date de la session d'examen	Lieu de réalisation
BOIT 231	BT Synthétique	0,5		
BOIT 232*	BT Papier / Synthétique	0,5		
BOIT 233	HTA Synthétique	0,5		
BOIT 234*	HTA Papier / Synthétique	1		
BOIT 235	Extrémités HTA Synthétique	0,5		
BOIT 236	Théorie BT			
BOIT 237	Théorie HTA			

Les conditions générales de participation applicables sont celles indiquées dans le catalogue de FORMAPELEC de l'année en cours.

Pour toute inscription, l'employeur doit :

- Avoir pris connaissance de la « présentation du système de certification » ([disponible sur https://www.formapelec.fr/espace-telechargement](https://www.formapelec.fr/espace-telechargement)), de la fiche programme, respecter les exigences en matière de certification et fournir toute information nécessaire à l'évaluation et au suivi.
- Pour une nouvelle certification, s'assurer que le candidat a suivi une formation initiale dans le domaine concerné. **(Fournir l'attestation de formation)**
- Pour une certification périmée depuis plus d'un an, prouver que le candidat a suivi un recyclage dans le domaine concerné. **(Fournir copie de la carte)**
- Pour une certification non périmée ou périmée depuis moins d'un an : peut présenter le candidat en Examen direct possible. **(Fournir copie de la carte)**
- Fournir une photo d'identité du candidat (peut être fournis par mail)
- Faire signer l'engagement candidat au verso de ce document au candidat

Une fois que le candidat est certifié, l'employeur a la responsabilité de la qualifier ou non en signant la carte de qualification transmise par l'organisme certificateur.

En cas de besoins particuliers, un plan de compensation pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription et en accord avec l'employeur et le Bureau de Certification.

Nom du signataire :

Fonction :

Date :

Signature

CANDIDAT : NOM :

Prénom :

Je m'engage sur l'ensemble des éléments suivants :

- ✓ Posséder l'ensemble des prérequis pour passer l'examen de certification de monteurs de canalisation électriques souterraines
 - Cas 1 :** Pour toute nouvelle demande de qualification sur l'un des domaines (le candidat n'ayant jamais été qualifié), le candidat doit :
 - Avoir suivi une formation initiale dans le domaine concerné pour l'évaluation.
 - Être capable de lire, de comprendre et de mettre en application les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage écrites en français.
 - Cas 2 :** Pour toute demande de qualification sur l'un des domaines (le candidat ayant été qualifié sur le domaine, mais la validité de sa qualification ayant été dépassée, et se situant dans une des positions suivantes lors de la demande), le candidat doit :
 - ▶ **Cas 2.1 : fin de validité inférieure à un an :**
 - Fournir une photocopie de la carte de qualification émise par l'organisme de certification (mentionnant la date de fin de validité).
 - Être capable de lire, de comprendre et de mettre en application les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage.
 - ▶ **Cas 2.2 : fin de validité supérieure à un an :**
 - Avant l'évaluation, suivre une formation de recyclage dans le domaine concerné.
 - Fournir une photocopie de la carte de qualification émise par l'organisme de certification (mentionnant la date de fin de validité).
 - Être capable de lire, de comprendre et de mettre en application les notices de préparation de câbles, de réalisation d'accessoires et de réglage de l'outillage.
- ✓ Ne pas divulguer de documents d'examen confidentiels.
- ✓ Ne pas prendre part à des pratiques frauduleuses.
- ✓ Fournir la preuve de son identité le jour de l'examen (carte d'identité nationale ou passeport).
- ✓ Ne pas utiliser d'outil non autorisé durant l'examen.
- ✓ Prendre connaissance de la «présentation du système de certification» ([disponible sur https://www.formapelec.fr/espace-telechargement](https://www.formapelec.fr/espace-telechargement)) ainsi que de la fiche programme.
- ✓ Respecter les exigences en matière de certification et fournir toute information nécessaire à l'évaluation et au suivi

Une fois certifié, je m'engage à :

- ✓ Informer sans délai l'organisme de certification FORMAPELEC de tout élément qui pourrait affecter ma capacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification.
- ✓ Informer sans délai l'organisme de certification FORMAPELEC en cas de perte de ma certification.
- ✓ Me conformer aux dispositions applicables du dispositif de certification.
- ✓ Ne faire de réclamation qu'en lien avec le périmètre de la certification octroyée.
- ✓ Ne pas utiliser ma certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de l'organisme de certification FORMAPELEC, et ne faire aucune déclaration concernant ma certification que l'organisme de certification FORMAPELEC puisse juger trompeuse ou non autorisée.
- ✓ Cesser, dès la suspension ou le retrait de sa certification, de faire état de cette certification en faisant référence à FORMAPELEC ou à la certification elle-même, et à retourner tout certificat émis par l'organisme de certification.
- ✓ Ne pas utiliser ma certification de manière frauduleuse.

Nom du Candidat :

Date :

Signature